

ASSEMBLÉE ANNUELLE
RÉGIME DE RETRAITE DU PERSONNEL PROFESSIONNEL
DE L'UNIVERSITÉ LAVAL

Pour en connaître davantage sur votre Régime de retraite, venez assister à l'assemblée générale annuelle du RRPePUL qui concerne l'exercice financier 2024.

- Date et heure : le **mardi 17 juin 2025, à 12 heures**
- Lieu : en formule hybride (Amphithéâtre Hydro-Québec et en Webinaire)

Le procès-verbal de la dernière assemblée annuelle est disponible sur le site Web du RRPePUL à l'adresse www.bretraite.ulaval.ca dans la section [Documentation et formulaires – Assemblée annuelle](#).

ORDRE DU JOUR PROPOSÉ

1. Ouverture de l'assemblée
2. Adoption de l'ordre du jour
3. Adoption du procès-verbal de la 31^e assemblée annuelle
4. Rapport de la présidence du Comité de retraite
5. Données financières
 - 5.1 Rendements 2024
 - 5.2 Rapport financier
 - 5.3 Évaluation actuarielle
6. Rapport d'activité - services à la clientèle
7. Modification au Règlement
8. Politique de placement
9. Rapport d'activité - investissement durable
10. Rapport d'activité – gestion des risques
11. Rapport d'activité – gouvernance
12. Élection d'administrateurs
13. Période de questions
14. Clôture de l'assemblée



Martin Latulippe
Secrétaire du Comité de retraite
Le 30 avril 2025

Explications sur les élections de membres du Comité

Le Règlement du Régime de retraite prévoit que quatre postes de membres du Comité de retraite peuvent être pourvus lors des assemblées annuelles.

Deux postes (un avec droit de vote et l'autre sans droit de vote) visent les personnes participantes actives et deux sont réservés aux personnes participantes non actives (retraité.e.s, conjoint.e.s survivant.e.s, bénéficiaires et participant.e.s en rente différée).

L'article 17.03 du Règlement prévoit que la durée d'un mandat est de trois ans. La nomination peut toutefois être révoquée avant l'expiration du mandat. C'est pourquoi le point des élections est toujours à l'ordre du jour des assemblées annuelles.

Actuellement, les postes sont occupés par les personnes suivantes :

		<i>Date de fin de mandat prévue</i>
Membre élu par les personnes participantes actives :	Boris Mayer-St-Onge	Juin 2027
Membre élu par les personnes participantes actives (sans droit de vote) :	Louis Frenette-Nolin	Juin 2026
Membre élue par les personnes participantes non actives :	Louise Barbeau	Juin 2025
Membre élu par les personnes participantes non actives (sans droit de vote) :	Jean Grégoire	Juin 2026

Une procédure de mise en candidature est proposée par le Comité. Le formulaire de mise en candidature doit être rempli et transmis au Bureau de la retraite d'ici le 1^{er} juin 2025.

Tous ces documents sont disponibles sur le [site Web du Bureau de la retraite](#).